



# ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

## financement

Question écrite n° 87856

### Texte de la question

Mme Marie-Line Reynaud attire l'attention de M. le ministre de l'alimentation, de l'agriculture et de la pêche sur le budget de l'enseignement agricole. Alors que l'agriculture traverse l'une des crises les plus graves de ces dernières décennies le Gouvernement a décidé le transfert du programme « budget de l'enseignement agricole » de la mission interministérielle « enseignement scolaire » vers la mission « agriculture, pêche, alimentation, forêt et affaires rurales » pour la loi de finances 2011. Outre l'absence d'explication des ressorts qui ont motivé cette décision, qui laisse planer de véritables doutes quant à l'objectif poursuivi, ladite décision indique clairement que le Gouvernement considère le service public d'éducation rendu au monde agricole comme ne relevant pas de la politique de l'éducation nationale alors même que les résultats pédagogiques et professionnels de cet enseignement font partie des plus grandes réussites de notre système scolaire. Aussi, elle lui demande de renoncer à ce transfert et de revaloriser l'enseignement agricole.

### Texte de la réponse

Le Premier ministre a décidé de maintenir le programme « enseignement technique agricole » dans la mission « enseignement scolaire ». Ce choix témoigne de la contribution pleine et entière de l'enseignement agricole au système éducatif national. Le Premier ministre a ainsi souhaité réaffirmer l'importance du travail de coordination et de complémentarité entre le ministère de l'alimentation, de l'agriculture et de la pêche (MAAP) et le ministère de l'éducation nationale (MEN), dans le respect des moyens attribués à chacun, afin de développer des synergies positives entre ces deux dispositifs d'enseignement. La recherche de ces synergies, déjà nombreuses à l'échelon local, contribue à renforcer l'efficacité de notre système éducatif, dans toute sa diversité, au service de la réussite personnelle et professionnelle des jeunes, sur l'ensemble du territoire.

### Données clés

**Auteur :** [Mme Marie-Line Reynaud](#)

**Circonscription :** Charente (2<sup>e</sup> circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 87856

**Rubrique :** Enseignement agricole

**Ministère interrogé :** Alimentation, agriculture et pêche

**Ministère attributaire :** Alimentation, agriculture et pêche

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 14 septembre 2010, page 9832

**Réponse publiée le :** 5 octobre 2010, page 10789